



Commune du Hézo

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES (h/f)

Lieu de travail : 15 rue Saint-Vincent - 56450 LE HEZO
Poste à pourvoir : Dès que possible
Date limite de candidature : 30/11/2026
Type d'emploi : Emploi permanent – vacance d'emploi

Famille de métiers : Filière territorial technique

Grades : Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal

Métier : Responsable des services techniques

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art.L332-8 dispositions 3 ou 4 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet 35 heures hebdomadaires

Descriptif de l'emploi :

Diriger et coordonner les actions des services techniques
Participer au suivi de la gestion des bâtiments publics et des véhicules
Participer au suivi de la gestion de la voirie et des espaces verts
Participer au suivi des travaux externalisés et en régie
Participer aux travaux assurés par les agents des services techniques

Missions principales

Pilotage opérationnel

Planifier les travaux des agents des services techniques
Mettre en place et suivre des tableaux de bords des travaux réalisés
Contrôler et rendre compte de l'avancée des travaux
Sensibiliser et veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
Participer à la réalisation des devis pour les travaux en régie ou externalisés
Suivi des dépenses budgétaires en lien avec les travaux en régie

Gestion des bâtiments publics et des véhicules

Assurer le suivi de l'entretien de tous les bâtiments publics
Mettre en place des livres de bord regroupant toutes les informations relatives aux bâtiments (plans, opérations de maintenance ...)
Mettre en place des carnets de maintenance pour tous les véhicules

Gestion de la voirie et des espaces verts

Assurer le suivi de l'entretien des voiries et des espaces verts (tonte, élagage, entretien des routes et propreté des espaces publics.)
Suivi en lien avec le Maire et/ou l'élue en charge des travaux des interventions réalisés par le SIVEV

Suivi des travaux

Contrôle de la bonne exécution des travaux confiés à des entreprises extérieures.
Organiser et participer aux travaux réalisés par les agents des services techniques.

Missions secondaires

Logistique événementielle

Organisation et préparation matérielle des cérémonies officielles, manifestations associatives et culturelles, locations

Veille juridique et réglementaire

Participation à la mise en œuvre et à la gestion du Plan Communal de Sauvegarde

Programmer et suivre les contrôles de maintenance des bâtiments communaux et des registres de sécurité

SAVOIRS / CONNAISSANCES

- Capacité à organiser et encadrer un service
- Maîtrise de la réglementation dans la maintenance des bâtiments communaux
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Utilisation des outils informatiques (messagerie, Word et Excel)

SAVOIRS FAIRE / COMPETENCES TECHNIQUES

- Savoir utiliser et entretenir le matériel et outillage technique
- Savoir faire un diagnostic technique de base en maintenance des bâtiments
- Savoir organiser son temps et travailler en équipe
- Savoir planifier le travail en fonction des priorités d'intervention et des circonstances (climatiques, matérielles, festives ...)

SAVOIRS ETRE / APTITUDES

- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
 - Adaptabilité aux urgences
 - Autonomie
 - Rigueur et méthode
-

Contact et modalités de candidature :

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire, Mairie du Hézo, 15 rue Saint-Vincent 56450 LE HEZO

Par mail à l'adresse suivante : sg@lehezo.fr

Renseignements complémentaires auprès de Mme PRINGARBE, Secrétaire générale.

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code de la fonction publique. A titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.